IRTS

INSTITUT REGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL

NOUVELLE - AQUITAINE BORDEAUX



CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ENCADREMENT ET DE RESPONSABLE D'UNITÉ D'INTERVENTION SOCIALE (CAFERUIS)

NIVEAU 6
BAC + 3

Développeur de talents sociaux & solidaires

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ENCADREMENT ET DE RESPONSABLE D'UNITÉ D'INTERVENTION SOCIALE (CAFERUIS)

NIVEAU 6
BAC + 3

Taux de réussite (2025 : **88%**)

Éligible au **CPF**
RNCP : 36836

Le métier

Les personnels d'encadrement, cadres intermédiaires ou responsables d'unité d'intervention sociale, sont des acteurs de la mise en œuvre de l'action sociale et médico-sociale. Membres de l'équipe de direction, ils contribuent, aux cotés du directeur, au pilotage des établissements et services. Par délégation de la direction, le cadre intermédiaire organise la mise en œuvre du projet d'établissement dans le respect des orientations portées par les politiques sociales.

Garant à son niveau de l'effectivité du respect des droits des publics accompagnés, il s'assure de la pertinence des réponses apportées aux besoins et attentes des publics. En proximité avec les professionnels de terrain, il a pour mission principale l'encadrement des équipes et leur accompagnement dans la réflexion sur l'évaluation et l'amélioration des pratiques.

Sa position d'interface lui confère une fonction spécifique de communication interne. Il est inscrit dans le travail en réseau et propose les partenariats concourant à la complémentarité des réponses institutionnelles. Sa compréhension des évolutions de la commande publique, ses compétences en management et en gestion, son positionnement au sein de l'équipe de direction en font un maillon essentiel de l'organisation.

Formation par la voie de la formation continue

- 400 heures de formation théorique,
- 420 heures de formation pratique
- Durée de 24 mois ou 12 mois en apprentissage

Les contenus

La formation théorique s'organise autour de 4 Blocs :

Bloc 1 : piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale – 150h

Bloc 2 : manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale – 100h

Bloc 3 : gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale – 60h

Bloc 4 : contribuer au projet d'établissement ou de service – 90h.

La formation pratique se déroule sous la forme d'un stage effectué sur un ou deux sites qualifiants. Sa durée est modulée en fonction des allègements prévus par l'arrêté du 31 août 2022.

La formation est sanctionnée par le Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS) ; délivré par le préfet de Région et inscrit au niveau 6 du répertoire national des certificats professionnels.

Lieu d'exercice

Le cadre ou responsable d'unité d'intervention exerce ses fonctions dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du secteur associatif, public ou lucratif et accueillant tout public en situation de vulnérabilité.

Les conditions d'admission

Pour accéder à cette formation par la voie de la formation continue vous devez remplir au moins l'une des conditions suivantes :

- Justifier au moins d'un diplôme de niveau bac + 2 (niveau 5) visé pat l'article L. 451-1 du CASF (ex : ES, ASS, EJE, CESF, etc.)
- Justifier au moins d'un niveau bac + 3 : diplôme, certificat ou titre inscrit au RNCP au moins de niveau 6 (ex : licence universitaire, DESJEPS, IDE, psychomotricien, kinésithérapeute, orthophoniste, etc.)
- Justifier au moins d'un niveau bac + 2 (diplôme délivré par l'Etat ou certificat ou titre RNCP de niveau 5) PLUS 2 ans d'expérience dans tout organisme relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire
- Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat visé par l'article L.451-1 du CASF de niveau 4 (niveau bac : ME, TISF) PLUS 4 ans d'expérience dans tout organisme relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire
- Les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étranger doivent fournir une attestation portant sur le niveau du diplôme obtenu dans le pays où il a été délivré.

et avoir satisfait à l'épreuve orale de sélection : un entretien de 30 minutes.

Certaines catégories de candidats peuvent être dispensées de l'épreuve de sélection selon la règlementation en vigueur : les apprentis ou les candidats ayant acquis un ou plusieurs blocs de compétences du CAFERUIS

Comment postuler ?

Le dossier peut être directement téléchargé sur le site de l'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux (www.irtsnouvelleaquitaine.fr) et retourné à l'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux.

Les tarifs

Le tarif de l'inscription aux épreuves de sélection est de :

- 190 € dont 60 € de frais de gestion administrative non remboursables

- Le tarif de l'inscription à la formation est de :
  • 10 000 € en formation complète

Inscription par bloc ou en parcours post-VAE sur devis.

LES +

- Diplôme de niveau 6 délivré par l'Etat
- Fort taux de réussite et d'employabilité.
- Accompagnement pédagogique personnalisé.

L'IRTS Nouvelle - Aquitaine Bordeaux propose un module de spécialisation avec option petite enfance ou personnes âgées.

Contacts

- **Responsable de la formation :**
  Silvère Pautier

- **Assistante de la formation :**
  Audrey Auroux
  contact.caferuis@irtsnouvelleaquitaine.fr
  05 56 84 20 17

- **Equipe apprentissage :**
  apprentissage@irtsnouvelleaquitaine.fr



ACCESSIBLE PAR L'APPRENTISSAGE



ACCESSIBLE PAR LA VAE

IRTS
INSTITUT REGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL
NOUVELLE - AQUITAINE BORDEAUX

Prestations et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap

Prestations et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap

irtsnouvelleaquitaine.fr

Scannez-moi !

Suivez-nous sur:

Facebook @irtsnouvelleaquitaine

LinkedIn @irtsnouvelleaquitaine

Instagram @irtsnouvelleaquitaine

9 avenue François Rabelais

33400 Talence

05 56 84 20 20

contact@irtsnouvelleaquitaine.fr